

Appel à propositions : Organisation gestionnaire (pôle) du réseau de recherche sur l'innovation de l'intelligence artificielle responsable pour l'éducation en Afrique

1. Pouvez-vous confirmer l'éligibilité géographique de cet appel ? En dehors de l'Afrique du Sud, y a-t-il d'autres pays qui ne peuvent pas postuler pour cette bourse de recherche ?

L'institution chef de file doit avoir son siège dans l'un des pays éligibles, conformément à [l'annexe B du document d'appel](#). Il y a quatre pays non éligibles : le Botswana, la Guinée équatoriale, l'Afrique du Sud et les Seychelles. Cependant, les institutions de ces quatre pays peuvent faire partie du consortium, mais pas en tant qu'organisation principale.

Si une collaboration panafricaine est proposée, au moins 51% du budget doit être destiné au candidat principal. Pour être considérée comme une institution africaine, elle doit avoir son siège sur le continent.

Les collaborations internationales seront également prises en considération. Cependant, veuillez noter qu'aucun fond de la subvention ne peut être alloué aux salaires, aux voyages ou aux frais de recherche liés à ces collaborations internationales.

2. Un membre d'un consortium peut-il être originaire d'un pays africain francophone ou doit-il être originaire d'un pays européen francophone ?

Nous encourageons les collaborations panafricaines et il est donc recommandé que les collaborateurs soient originaires d'Afrique (qu'il s'agisse d'Afrique francophone ou anglophone). Si des collaborations internationales sont proposées, veuillez noter qu'aucun fonds ne peut être utilisé pour les salaires, les voyages ou les frais de recherche liés à ces collaborations internationales.

3. Tous les membres doivent-ils soumettre leur CV lorsqu'ils postulent ou seul le participant principal doit-il soumettre son CV ?

Nous invitons les candidats à soumettre les CV des principaux membres de l'équipe uniquement. Ceux-ci doivent également inclure les personnes de contact clés d'autres organisations dans le cas d'un consortium. Veuillez noter que chaque CV ne doit pas dépasser 2 pages.



4. Les CV abrégés comptent-ils dans la limite des 4 000 mots ? Doit-on les mettre en annexe ?

Les CV (de 2 pages maximum chacun) doivent être placés en annexe. Ils ne comptent pas dans la limite du nombre de mots.

5. Le nombre maximal de trois membres pour un consortium est-il une variable fixe ou ce nombre peut-il être plus grand que cela ?

Trois est le nombre maximum de membres officiels d'un consortium. D'autres institutions collaboratrices peuvent être incluses dans la conception du réseau ; toutefois, ces institutions ne seront pas officiellement reconnues dans l'accord de subvention. Notez également que l'accord contractuel du CRDI ne sera signé qu'avec l'institution principale. Les deux autres organismes seront considérés comme des sous-titulaires.

6. Quelle part des 1,2 million de dollars est consacrée aux subventions de recherche dans le cadre du programme ? Le budget de 55 % mentionné sur le site Web est-il destiné aux subventions secondaires (bénéficiaires)?

C'est correct. Un minimum de 55% du budget total doit être consacré aux projets de recherche du réseau (subventions secondaires aux bénéficiaires).

Veillez également garder à l'esprit quelques restrictions lors de la préparation de votre budget. Il s'agit notamment d'un plafond pour l'achat d'infrastructures/équipements à 20% du budget et que les coûts indirects doivent être limités à 13%. Nous plafonnons également les frais de personnel à 25 % du budget, mais des exceptions peuvent être faites sous réserve d'une justification suffisante. Notez que cela se réfère aux employés salariés de l'organisation principale. Les dépenses relatives aux coûts du personnel au sein des organisations qui reçoivent les sous-subventions sont considérées comme des coûts de recherche.

7. Y aura-t-il un fonds renouvelable ou des prolongations du programme après 30 mois ?

À ce stade, un deuxième tour de financement ou l'extension de l'initiative ne sont pas prévus. Si vous le souhaitez, vous êtes invités à partager vos premières réflexions sur la durabilité et la planification à plus long terme du réseau, car cela pourrait démontrer la motivation de l'organisation et être évalué positivement par les examinateurs. Cela dit, cela dépasse le cadre du travail et n'est donc pas obligatoire.